[FEBRUARY 20, 2017](http://www.opalproject.org/blog/2017/2/9/workshop-opal-au-sngal-cette-rvolution-des-donnes-est-une-opportunit)

[**WORKSHOP OPAL AU SÉNÉGAL : « CETTE RÉVOLUTION DES DONNÉES EST UNE OPPORTUNITÉ »**](http://www.opalproject.org/blog/2017/2/9/workshop-opal-au-sngal-cette-rvolution-des-donnes-est-une-opportunit)

L'atelier de travail inaugural « Open Algorithms » (OPAL) s'est tenu le Mardi 24 Janvier à Dakar. 48 intervenants, spécialistes, chercheurs, universitaires, experts et concepteur d'algorithmes intéressés par OPAL et provenant de 24 institutions publiques, privées, nationales et internationales ont réfléchie sur les apports.

Pour la Sonatel, partenaire clé, cet engagement dans le projet OPAL est une continuité après leD4D (Data for Development).  Elle voir dans la nouvelle approche de démarche exposée dans OPAL est « une opportunité  pour les pouvoirs publics et les acteurs du développement d’améliorer la formulation, la mise en œuvre et le suivi de politiques publiques ».

L’Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), autre partenaire clé, estime qu'OPAL pourrait « redonner un souffle au développement socio-économique du Sénégal ».

**Le CODE (Comité d’Orientation pour le Développement et l’Ethique), organe interne de veille.**

L’exploitation des données doit se construire en prenant en compte les enjeux inhérents et complexes liés à la protection de la vie privée des usagers.

L’objet même d’OPAL est de construire des résultats tout en apportant une réponse claire, transparente, équitable aux dilemmes récurrents auxquels font face ceux qui veulent utiliser les données pour l’intérêt général.

bien que le traitement des risques se fait à travers la solution technique (architecture conçue pour protéger les données, anonymisation/pseudo-anonymisation, droits d’accès etc.), la mise en place d'un CODE (Comité d’Orientation pour le Développement et l’Ethique) a été annoncée.

Cet organe de Gouvernance aura les rôles suivants :

1. Conseils sur l’alignement des priorités pour le Développement
2. Recommendation sur les aspects Sécurité et Privé
3. Avis sur les cas sensibles
4. Appuis pour assurer un développement « équilibré »

Une séance de discussion a permis de mieux appréhender les attentes des institutions invitées.

Ainsi des questions sur la disponibilité des données pour des organisations comme l'ANSD ou la possibilité de signer de partenariat avec des Telcos ou autres fournisseurs de données ont été posées.

Nous avons également été interpellé sur la question importante de la sécurité des données personnelles et sur la nécesssité d'adapter le projet au contexte sénégalais.

La Commission des données personnelles (CDP), à travers Mr Saikou Fall Responsable des systèmes d'information et du contrôle, a rappelé l'importance de la sécurité des données personnelles et du respect de l'aspect privé : « ll faudrait que les propriétaires des données soient informés. C’est obligatoire. Droit à l’information préalable ».

En réponse à ces propos, Emilie DIOP de la DRJ de la Sonatel, partenaire et porteur du dossier CDP,  a « assuré à la CDP que la Sonatel est et a toujours été dans une logique de respect de la privacy. Elle s’est déjà rapprochée de la CDP pour aller plus loin dans tous les projets relatifs au big data. Dans le cadre du projet OPAL, les démarches sont enclenchées. Concernant le consentement des clients, il existe une application qui demande aux clients de donner ou pas leur accord pour une utilisation de leurs données dans des projets Big data. Et cela va être bientôt appliqué à OPAL».

**Etude detaillée des Besoins Utilisateurs**

Après une introduction thématique, par chaque modérateur, qui portait sur une série de défis principaux de l’analyse : la question de la définition et de la mise en place d’indicateurs appropriés, la problématique du recensement des données, la problématique de l’accès à des groupes cibles importants, les remarques ci-dessous ont été relevées pour les 5 Thématiques.

En conclusion, plus de 40 cas d'utilisation et indicateurs ont été identifiés,  pour le Sénégal, avec les principaux intervenants à travers le Mini-atelier sur les besoins des utilisateurs.

En complément de cet atelier, que nous avons mené 8 entretiens avec des représentants de l'ANSD, du Ministère de l'enseignement Supérieur, de la Primature, de l'IPAR, de FNUAP, d'Orange, de Baamtu et de Deloitte afin de mieux connaître les idées et contributions aux questions de développement, de priorités institutionnelles ainsi que les considérations pour développer des cas d'utilisation et identifier des services et indicateurs pertinents pour OPAL.

Quelques indicateurs prioritaires du Plan Sénégal Emergent ont été identifiées autour de 3 axes :

1. la Transformation structurelle de l'économie et la croissance,
2. le Capital humain, la protection sociale et le développement durable
3. la gouvernance, les institutions, la paix et la sécurité

A la suite de cet atelier, 2 ou 3 cas d'utilisation seront sélectionnés pour la phase test du pilote au Sénégal.